

**L'an deux mil vingt-trois le jeudi six avril à dix-huit heures trente minutes**, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

**Étaient présents les Conseillers municipaux :** Mrs Jean-Jacques BORD, Didier LASSECHERE, Raymond RABETEAU, Christian FAUGERON, Maurice BESSE, Anthony BUYS, Jacques FAURE, Jean-François CHAMPEAU, Cédric LECOMTE, Mmes Claudine DAURY-NEYRET, Mireille LILLE-PALETTE RECONDU, France-Noëlle GIMENEZ.

**Était absent :** Arnaud PICOUT.

**Secrétaire de séance :** Mr Didier LASSECHERE

\* \* \* \* \*

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - Budget principal et budgets annexes**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-21 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du compte d'administratif et aux modalités de scrutin pour les votes des délibérations,

Considérant que Mme Claudine DAURY, 1<sup>ère</sup> Ajointe, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

**Considérant que Mr Raymond RABETEAU, Maire, s'est retiré et a quitté la salle pour laisser la présidence à Mme Claudine DAURY pour le vote du compte administratif.**

Mme Claudine DAURY explicite le détail des comptes administratif de l'exercice 2022 dressé par l'ordonnateur, chapitre par chapitre et fonction par fonction

Après en avoir délibéré

Le conseil municipal, à l'unanimité :

#### **COMMUNE :**

Investissement : - 92 266.30 €  
Fonctionnement : + 165 722.37 €  
Excédent de clôture : 73 456,07 €

#### **GITES :**

Investissement : + 1 075.37 €  
Fonctionnement : + 12 442.96 €  
Excédent de clôture : 13 518.33 €

#### **FORET :**

Investissement : - 16,29 €  
Fonctionnement : + 30 337,79 €  
Excédent de clôture : 30 321,50 €

#### **EAU :**

Investissement : - 38 463.06 €  
Fonctionnement : - 10 512.60 €  
Déficit de clôture : - 48 975.66 €

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE ROYÈRE DE VASSIVIÈRE

**ASSAINISSEMENT**

**CHAUFFERIE :**

Investissement : - 10 146.42 €  
Fonctionnement : - 1 942.98 €  
Déficit de clôture : - 12 089.40 €

Investissement : + 4 029.03 €  
Fonctionnement : - 1 534.60 €  
Excédent de clôture : 2 494.43 €

**LOTISSEMENT :**

Investissement : 24.21 €  
Fonctionnement : 0.00 €  
Excédent de clôture : 24.21 €

Fait et délibéré en Mairie, le 6 avril 2023

Le Maire,



Raymond RABETEAU